

Le 27 août 2018

Michel HEINRICH

Maire d'Épinal

Président de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal

Aux parents d'élèves des écoles maternelles
et élémentaires publiques spinaliennes

Madame, Monsieur, Chers parents,

La Ville d'Épinal sert environ 1000 repas par jour aux enfants des écoles publiques dans ses restaurants scolaires.

Pour cette rentrée 2018, nous avons fait le choix d'un nouveau contrat de prestation pour la restauration scolaire, avec un objectif à terme de 70% de denrées provenant de l'alimentation durable.

Ainsi, nous voulons une restauration scolaire de qualité, avec l'utilisation de produits locaux, bios, labellisés, du « fait-maison », et des modes de cuisson et assaisonnements adaptés pour que vos enfants aient le plaisir d'apprécier un bon repas lors de leur pause méridienne.

Les menus respectent bien évidemment les exigences nutritionnelles pour les enfants. Malheureusement, il apparaît que, pour diverses raisons, de plus en plus de jeunes convives ne consomment pas la viande proposée.

Face à cet enjeu nutritionnel, j'ai demandé au prestataire de proposer une solution adaptée.

A compter de cette rentrée, un menu sans viande sera ainsi servi, pour ceux qui le souhaitent, en alternative au repas classique. Il conviendra simplement de le préciser sur le dossier périscolaire, ou en contactant le service des affaires scolaires au 03.29.68.50.62, ou encore sur l'adresse email periscolaire@epinal.fr.

Cette solution pragmatique permet ainsi à chaque enfant, quels que soient ses goûts alimentaires, de bénéficier d'un repas complet et équilibré.

Cette ouverture des choix devrait permettre de limiter de manière significative le gaspillage alimentaire dans nos restaurants scolaires.

De même, nos exigences en termes de qualités nutritionnelles et gustatives ont été actées dans ce nouveau contrat, et notre prestataire s'est engagé à les respecter scrupuleusement par le développement d'un label qualité qui se traduit par des approvisionnements responsables, un respect strict de l'équilibre alimentaire et diététique, des repas savoureux et appétissants, et une gestion rigoureuse des déchets alimentaires et autres.

Les deux menus proposés respecteront bien évidemment l'ensemble de ces critères.

HÔTEL DE VILLE

9 rue Général Leclerc

B.P. 25 - 88026 ÉPINAL Cedex

tél : 03 29 68 50 00

fax : 03 29 31 49 46

cabinet@epinal.fr

Par ailleurs, je tiens à vous préciser que la Ville sera désormais votre seul interlocuteur pour vos démarches de réservation et paiement des activités périscolaires et extrascolaires.

Pour cela, je vous invite à utiliser le « portail familles », outil simple et sécurisé avec lequel de très nombreuses familles effectuent déjà leurs démarches en ligne.

A compter de septembre, une facture unique pour la restauration, la garderie ou encore les accueils de loisirs vous sera adressée mensuellement.

Ayant tenu à vous apporter toutes ces informations, et souhaitant une belle rentrée à vos enfants,

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by 'H' and 'R'.

Michel HEINRICH
Président de la Communauté
d'Agglomération d'Epinal